

POUR

PARTICIPER À LA VIE CONCRÈTE DE L'ÉGLISE,
JE DONNE AU DENIER !

par
**PRÉLÈVEMENT
MENSUEL**
(OU TRIMESTRIEL)

J'inscris mon soutien à la mission de l'Église dans le temps :

Je donne tous les mois :

- ☐ 10 € (soit 3,40 €) ☐ 30 € (soit 10,20 €)
☐ 50 € (soit 17 €) ☐ autre : _____ €
☐ Justificatif (reçu fiscal)
☐ email ☐ courrier

*après réduction
fiscale de 66 %*

Je remplis ce bulletin ainsi que **Mes informations bancaires** + **Mes coordonnées** au dos, je date et signe, puis je l'envoie, accompagné de mon Relevé d'Identité Bancaire (obligatoire).



pour mon curé

en
UNE FOIS

POUR

PARTICIPER À LA VIE CONCRÈTE DE L'ÉGLISE,
JE DONNE AU DENIER !

› Par chèque

Je donne :

- ☐ 100 € (soit 34 €) ☐ 365 € (soit 124,1 €)
☐ 200 € (soit 68 €) ☐ 500 € (soit 170 €)
☐ autre : _____ €
☐ Justificatif (reçu fiscal)
☐ email ☐ courrier

*après réduction
fiscale de 66 %*

Je remplis ce bulletin ainsi que **mes coordonnées** au dos, puis je l'envoie, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'Association diocésaine de Moulins.

› En ligne

par carte bancaire sur

www.denier.catholique.fr

> C'est simple, rapide et sécurisé.



pour mon curé

☐ chaque mois ☐ chaque trimestre

À compter de (MM/AAAA) / 20 (prélèvement le 10 du mois)

Mes informations bancaires (si option «prélèvement» choisie)

Identification internationale (IBAN)

Identification internationale de la banque (BIC)

Fait à :

Le / /

Signature : (obligatoire)

Votre prélèvement est identifié par une référence unique de mandat (RUM), l'Association diocésaine de Moulins vous le communiquera.

En signant ce mandat pour un prélèvement régulier, j'autorise l'Association diocésaine de Moulins à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte. Ma banque continuera à le débiter, conformément aux instructions de l'Association diocésaine de Moulins. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

N° ICS : FR71 ZZZ 410 497

IMPORTANT
N'oubliez pas de joindre un
relevé d'identité bancaire (RIB)

**POURQUOI
OPTER POUR
LE PRÉLÈVEMENT
MENSUEL ?**

(OU TRIMESTRIEL)

Le prélèvement automatique vous permet de répartir votre soutien à l'Église tout au long de l'année.

Facile à mettre en place, il aide le diocèse à suivre le rythme de ses dépenses et facilite la gestion de sa trésorerie.

C'est pourquoi, nous vous encourageons vivement à choisir ce mode de soutien !

Mes coordonnées (obligatoires)

☐ Mme ☐ M.

Nom : Prénom :

Adresse : CP :

Ville : Email : Date de naissance :

Tél. : Paroisse :

Si vous faites un don, les informations recueillies sur ce formulaire seront enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association diocésaine de Moulins pour la gestion des donateurs. Elles seront conservées pendant la durée légale et destinées au service de l'économat diocésain. Conformément à la loi « informatique et libertés » et au RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant l'Association diocésaine de Moulins comptabilité03@moulins.catholique.fr. L'Association diocésaine de Moulins s'engage à ne pas céder, échanger ou louer ses adresses à l'exception de quelques partenariats ponctuels avec des organismes dignes de confiance. Si vous ne le souhaitez pas, cochez cette case. ☐

L'année prochaine, je souhaite recevoir ce courrier par email et non plus par voie postale ☐

Je souhaite recevoir des informations sur le Legs ☐